Grande Harmonie : samedi, la *Société Orphéonique* ; dimanche la *Lyre Roubaisienne* et dimanche prochain ce sera l'*Union chorale* avec la *Fanfare*.

M. le président de la *Lyre roubaisienne* nous ayant fait l'honneur de nous adresser une invitation, nous avons assisté à son concert et nous avons passé une soirée très-agréable.

Comme instrumentiste, nous n'avons plus à faire l'éloge de M. Barrez ; nous nous bornerons à constater qu'il est toujours à la hauteur de sa réputation ; mais comme directeur nous ne savons où il s'arrêtera, car nous remarquons chaque fois que nous avons le plaisir d'entendre la *Lyre roubaisienne*, qu'il y a un progrès très-sensible, et si les choristes continuent à suivre l'impulsion donnée par leur chef, ils sont appelés à cueillir de nouveaux lauriers dans de prochains concours.

Plus M. Arthur Swennen se produit, plus nous remarquons les bonnes qualités de ce chanteur ; une fois de plus nous le félicitons.

M. J. Simonnet possède une voix de ténor très-agréable ; ses romances, choisies avec goût, semblent avoir été écrites exprès pour lui. Combien d'artistes pèchent sur ce point ! Croyant produire de l'effet, ils choisissent des morceaux qui ne sont pas à la portée de leur voix ou d'une trop grande difficulté et ils tombent alors dans le ridicule.

Nous pourrions à ce sujet faire une citation, mais il faudrait toucher au jugement d'un collaborateur, qui, dans un compte-rendu tout récent, s'est montré un peu trop indulgent.

M. J. Lefebvre chante avec beaucoup d'expression, mais le public l'intimide.

M. Lecomte est un bon comique ; ses chansonnettes, dites avec entrain, ont soulevé les applaudissements les plus sincères ; on ne peut interpréter mieux et avec plus de naturel. Si la *Grande Harmonie* donnait encore un concert, nous lui conseillerions de prier ce chanteur d'y prêter son concours.

Mlle Flore Farcée a fait de grands progrès depuis deux ans que nous avons eu le plaisir de l'entendre pour la première fois. Sa fantaisie sur le piano a été bien rendue et elle possède l'art difficile d'accompagner les romances sans gêner le chanteur. Nous lui devons une partie du succès de ce concert et lui présentons nos plus sincères félicitations.

MUCHAUSA.

Dernières nouvelles.

Arrestation de M. Rochefort. Emeute. — Barricades. — Pillage de la fabrique Lefaucheux.

Le courrier de l'après-midi nous apporte la nouvelle de troubles graves qui ont éclaté à Paris dans la soirée d'hier et qui se sont continués dans la nuit.

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* :

«M. Henri Rochefort a été arrêté ce soir à huit heures par des agents du service de sûreté, assistés d'un commissaire de police, agissant en vertu d'un mandat lancé pour la mise à exécution du jugement du tribunal de police correctionnelle qui a condamné M. Rochefort à six mois de prison pour délits commis par la voie de la presse.

» L'arrestation a été opérée à la Villette, rue de Flandre, vis-à-vis la salle servant aux réunions publiques tenues par le député de la première circonscription. M. Rochefort se préparait à pénétrer dans cette salle, accompagné de deux personnes, dont l'une vêtue d'une blouse blanche, lorsque les agents, écartant ces deux hommes, ont notifié à M. Rochefort le mandat dont ils étaient porteurs.

» M. Henri Rochefort n'a fait aucune résistance ; au contraire, s'adressant à un grand nombre d'assistants qui se tenaient devant la porte de la salle des réunions, il leur a dit : « Restez, citoyens! je reviens dans un instant à la réunion. »

Le commissaire de police et les agents du service de sûreté ont amené alors M. Rochefort dans la direction du quai de Seine et l'ont fait monter dans une voiture. Une demie-heure après, M. Henri Rochefort était écroué à la prison de Sainte-Pélagie.

Mais tout n'est pas demeuré calme après l'arrestation. M. Gustave Flourens, qui y avait assisté, sortit un révolver de sa poche et dégaîna une épée renfermée dans une canne qu'il tenait à la main; puis, se tournant vers les groupes dont nous avons parlé plus haut, lesquels s'étaient rapidement grossis des personnes déjà réunies dans la salle, il s'écria « qu'il fallait arracher M. Rochefort aux agents de l'autorité; » on ajoute qu'il fit feu une fois de son revolver, et que deux ou trois autres individus présents s'étant, eux aussi, armés de revolvers, firent également feu, n'atteignant heureusement personne.

Au même instant la réunion qui se tenait dans la salle était déclarée dissoute par M. le commissaire de police délégué, et ce fonctionnaire se préparait à sortir, lorsqu'il fut entouré, entraîné dans la rue: des cris, des menaces de mort se firent entendre contre lui; la foule s'amassa, devenant plus hostile d'instant en instant; M. le commissaire intima en vain à ses agresseurs l'injonction de le laisser se retirer, il ne resta pas moins d'une heure en butte à leurs outrages et à leurs menaces, et fut enfin délivré par plusieurs agents accourus sur le lieu où ces faits se passaient.

Vers dix heures du soir, des groupes nombreux et agités stationnaient dans la rue d'Aboukir, où se trouvent les bureaux du journal la *Marseillaise*, ainsi qu'au coin de cette rue et de la rue Montmartre. A l'heure où nous écrivons, nous n'apprenons pas qu'aucun désordre se soit produit sur ce point.

Vers dix heures et demie, quelques perturbateurs ont tenté d'élever des barricades, rue du Faubourg-du-Temple et rue Grange-aux-Belles, et aussi à peu de distance de la Caserne de l'Ourcine ; ils ont renversé des voitures et des omnibus, mais l'arrivée de plusieurs agents a suffi pour les disperser.

A la même heure, six omnibus descendant du dépôt des voitures de la Compagnie ont été renversés rue de Paris, à Belleville, et ont servi à construire une barricade d'une certaine importance. Les boutiques se sont aussitôt fermées.

A l'heure où nous mettons sous presse (une heure du matin), nous apprenons que de forts détachements de gardes de Paris, infanterie et cavalerie, se dirigent sur Belleville.

A la même heure, les boulevards, tout en présentant une certaine animation, ne sont le théâtre d'aucun désordre. Des escouades de sergents de villes sont massées dans la rue Montmartre et au coin du boulevard, ainsi qu'à l'entrée du faubourg Montmartre.

Le *Gaulois* nous donne des renseignements assez confus que nous résumons :

Après l'arrestation de M. Rochefort, les individus qui étaient présents à la réunion de la rue de Flandres, ayant à leur tête M. Flourens, et entraînant le commissaire de police ont remonté cette rue et la rue de Crimée jusqu'au pont Saint-Martin, en chantant la *Marseillaise* et en criant Vive Rochefort ! A bas les assassins ! Vive la République.

Au canal Saint-Martin, un pont précédé d'un escalier arrête la bande. On rompt les rangs pour monter l'escalier. On arrive rue de la Villette, Là, toutes les portes cochèrent s'ouvrent. Des individus se détachent de la bande, accostent les curieux, entrant chez les marchands de vins, faisant des recrues.

— Allons, citoyen ! le moment est venu, venez faire des barricades.

Les uns se joignent à la bande de Flourens, les autres s'empressent de fermer leur porte et de rentrer chez eux.

La bande débouche dans la rue de Belleville en criant :

— Vous n'avez plus de député ! Votre député est arrêté !

La foule s'augmente.

Tous se disent :

— Nous nous ferons tuer, mais nous marcherons !

Rue de Paris, on s'arrête.

— Citoyens, dit quelqu'un, à tout coin de rue nous pouvons être surpris par les hommes de Napoléon. Etes-vous décidés à vous faire tuer pour la cause ?

Une seule clameur répond à ces paroles :

— Nous le jurons !

Et on reprend le chant de la Marseillaise.

On passe devant le théâtre de Belleville.

Les affiches annoncent qu'on joue le *Chevalier de Maison Rouge*.

Tous les chapeaux s'agitent, toutes les mains se lèvent.

— Vivent les hommes de la Révolution! crie-t-on.

— Vive 89.

La bande grossit à tout instant. Les fenêtres s'ouvrent. Flourens a toujours le commissaire sous le bras.

Voici le faubourg du Temple.

Les soldats de la caserne d'infanterie qui se trouve au milieu du faubourg, avertis par une clameur lointaine, sont tous aux fenêtres, en tenue de nuit.

— Vive l'armée ! crie la foule

Quelques boutiques se ferment au plus vite. A cette hauteur du faubourg, on recrute beaucoup de monde.

Tout à coup, à la hauteur du canal St-Martin, des groupes se sont détachés de la bande

Deux omnibus passent. On les arrête.

Très-poliment, on prie les voyageurs de descendre.

Ceux-là ne se font pas prier. Les cochers ont quitté leur siége. On dételle les chevaux qu'on rend aux cochers.

Puis, aussitôt après, on entend un choc formidable. Ce sont les omnibus qu'on vient de renverser.

Les deux voitures barrent le faubourg dans toute sa largeur.

En un clin d'œil, les boutiques, les brasseries, les marchands de vin se sont fermés. La rue est sombre comme à l'approche de quelque sinistre événement.

Une cinquantaine d'hommes parviennent à arracher la grille d'un boucher. On propose de dévaliser les armuriers. On fait rebrousser chemin aux femmes.

A ce moment, les choses prennent une tournure tout à fait sérieuse, la foule diminue considérablement.

Plusieurs barricades se sont aussi formées rue saint Maur, rue de Paris-Belleville, rue saint Antoine.

Bientôt, le bruit de l'émeute s'est répandu partout. De tous les points de Paris, une foule énorme composée d'ouvriers, de bourgeois, de jeunes gens montent le faubourg du Temple.

Les commerçants et les ouvriers étaient forts mécontents de ce tumulte.

Les commerçants regrettaient une soirée de vente perdue.

Les ouvriers disaient : si cela devient sérieux, adieu le travail !

Dès que le tumulte devenait un peu grave, la majeure partie des ouvriers s'en allait.

Dès dix heures du soir, toutes les boutiques étaient fermées en haut du faubourg St-Martin.

Les boutiquiers se tenaient sur le seuil de leur porte à demi-fermée, tout prêts à la fermer à la moindre alerte.

On dit que des sommations ont été faites devant la barricade de la rue de Paris-Belleville. La troupe aurait tiré.

Rue du Faubourg du Temple, les défenseurs de la barricade ont des munitions et des armes. Chose étrange! la caserne qui se trouve à vingt pas, à peine, de la barricade, semble morte ; pas une lumière ; pas le moindre bruit ; les deux factionnaires étaient devant leur guérite, l'arme au pied; ils semblaient absolument indifférents à tout ce qui se passait autour d'eux. Rien ne faisant pressentir une attaque, nous continuons notre route par la rue Fontatne-au-Roy et la rue Folie-Méricourt : partout des groupes nombreux ; mais peu d'animation.

Nous revenons sur le boulevard : A la hauteur du foubourg Poissonnière, nous rencontrons deux escadrons et un bataillon de gardes de Paris. Ils sont immobiles et semblent serveiller le boulevard d'ailleurs parfaitement calme. Nous relevons, en passant, un mot d'un ouvrier qui mérite d'être cité ; En voyant les soldats, il s'écrie d'un ton pathétique : « Pauvres gens ! Et cependant ce sont des hommes comme nous ! »

A minuit et demie la voiture de M. Chevandier de Valdrôme arrive au ministère de la justice. M. Emile Ollivier y monte afin de rejoindre son collègue à la préfecture de police.

Là de quart d'heure en quart d'heure les renseignements arrivent apportés par des estafettes. Les ordres sont immédiatement renvoyés. On apprend que trois barricades ont été enlevées, et qu'une plus importante, située rue Saint-Maur, et formée de tonneaux de vidanges, n'a pu encore être prise. Il est deux heures et demie du matin.

On fait savoir en même temps au maréchal Canrobert qu'on pense n'avoir pas besoin de mettre plus de troupes sur pied et qu'il peut rester tranquille à son hôtel.

Un régiment de cavalerie est d'ailleurs tout prêt à partir au besoin.

A trois heures du matin, MM. Emile Ollivier et Chevandier de Valdrôme se rendent auprès de l'Empereur. Les appartements des Tuileries sont éclairés. L'entrevue est assez longue ; jusqu'à trois heures et demie les ministres n'étaient pas encore rentrés.

L'agence Havas nous adresse les dépêches suivantes :

Paris, mardi, 10 h 30
(arrivée à Roubaix à 2 heures)

Les défenseurs des barricades n'ont pas attendu l'attaque.

Quinze individus ont été arrêtés à la barricade de la rue de Paris à Belleville,

Un officier de paix nommé Lombart a été grièvement blessé.

Un sergent de ville a été frappé en pleine poitrine par une balle de revolver.

A minuit et demi, des émeutiers ont pillé la fabrique Lefaucheux rue Lafayette ; ils ont pris 40 fusils et 300 revolvers.

Les arrestations sont très nombreuses.

Un premier convoi de 200 prisonniers est arrivé à la préfecture.

Les barricades sont gardées par les troupes et la police.

Paris, mardi, 2 h. 01.
(Arrivée à Roubaix à 4 h. 30.

Le total des arrestations n'est que de 150.

M. Flourens n'est pas arrêté. Lui et un de ses amis ont empêché l'assassinat du commissaire qu'ils ont entraîné hors de la réunion.

A l'heure qu'il est, la tranquillité règne partout.

Autres Dépêches.

Grenoble, mardi.

M. Marion a été élu à une grande majorité.

Saint-Malo, maadi.

Résultat de l'élection : M. Rouxin, 13,151 voix ; M. Pomelec, 6,214 ; M. Lorgeril, 8,159. Ballottage.

Paris, 3 h. 36.
(Arrivée à Roubaix, 5 h. 30

Corps législatif.

M. de Kératry demande pourquoi on n'a pas arrêté M. Rochefort à la sortie de la séance, au lieu de l'avoir arrêté dans un endroit où cela pouvait amener du trouble.

MM. Ollivier et Chevandier de Valdrôme répondent : Le gouvernement a voulu respecter cette enceinte. Il n'a pas voulu que le seuil du Corps législatif soit le théâtre d'une scène de pugilat.

Tout était préparé pour la sortie de M. Rochefort. A un coup de sifflet donné, cinquante amis qui l'attendaient dans la cour devaient l'entourer ; 200 autres individus étaient à l'entour.

On n'a pas pu suivre M. Rochefort ; on ne l'a pas trouvé à ses trois domiciles. Pendant ce temps là, la réunion de la rue de Flandre discutait l'opportunité de l'insurrection, et attendait l'arrivée de M. Rochefort pour donner le signal.

Nous n'avons pas voulu attendre son arrivée ; nous l'avons fait arrêter avant son entrée.

Huit barricades qui avaient été faites, ont été enlevées sans effusion de sang, sauf une blessure reçue par un officier de paix.

La police et la force armée ont donné l'exemple d'une très-grande modération et mérité les plus grands éloges.

Un magasin d'armes a été pillé. On annonce pour ce soir des scènes pareilles. Le gouvernement n'a aucune inquiétude. La population parisienne est avec nous.

Nous lui demandons seulement de ne pas se mêler de cette horde égarée qu'il faut isoler pour la vaincre.

Si le gouvernement voulait agir brutalement, l'agitation ne durerait pas cinq minutes.

Malgré les réclamations de M. de Kératry, le Corps législatif décide de reprendre l'ordre du jour.

Bourse de Paris
du Mardi 8 Février 1870

Rente 3 p. 0/0	73.50
id. 4 1/2 p. 0/0	103.25

Depêche commerciale.

Havre, mardi.

(Dépêche communiquée par le *Cercle de l'Industrie*.)

Un millier de balles onviron; marché raffermissant, Louisiane 138.50 tout livrable, reprise un franc New Orléans 139, New-York 25 1/4.

Liverpool, ventes probables 10.000 b.

THÉATRE DE ROUBAIX

Jeudi 10 Février.

Grand succès !

SÉRAPHINE

comédie en 5 actes du Théâtre du Gymnase.

Le passé de Nichette, vandeville en un acte.

On commencera à 7 heures 1/2.
A 8 h. SERAPHINE.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 7 Février 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.	
Armentières	500 ..
Lille 1860. J. A. 1865	104 50
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	98 ..
Lille 1868, libérées	503 75
Roub.-Tourcoing, R. à 50	43 75
VALEURS LOCALES.	
Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix	565 ..
Comptoir Devilder et Ce	525 ..
Crédit industriel du Nord	511 25
Caisse Pérot et Comp.	566 25
Compagnie le Nord incendie 200 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à	1300 ..
— — n	1125 ..
Caisse commerc. de Roubaix	552 50
Lille à Béthune, actions	... ..
Lille à Béthune, oblig.	400 ..
Aniche (le douzième)	... ..
Azincourt	250 ..
Auchy-au-Bois	... ..
Bruay	1840 ..
Bully-Grenay, anc.	425 ..
Carvin,	950 ..
Courrières,	10075 ..
Campagnac,	625 ..
Douvrin, anc.	... ..
Douvrin nouv. 1864	... ..
Escarpelle,	1300 ..
Epinac,	... ..
Ferfay,	1400 ..
Fiennes et Harding,	... ..
Lens,	9100 ..
Liévin,	1550 ..
Meurchin,	900 ..
Vicoigne-Nœux,	5410 ..
Vendin,	... ..
Thiv. et Fresnes (M.)	... ..

COURS DES HUILES A LILLE

Février 1870.

	HUILES l'hectolit	CHANVRES l'hectolitre										
Colza	93	«	«	«	26	à	28	50	19	«	19	50
» Pur pq	99	«	«	«	«	«	«	«	«	«	«	«
Œill. b. g.	«	«	«	«	32	«	37	«	150	15	«	«
» rousse	«	«	«	«	«	«	«	«	«	«	«	«
Cameline	«	«	«	«	22	«	24	«	15	«	«	«
Chanvre	«	«	«	«	15		15	50	16	50	«	«
Lin du p.	«	«	«	«	20	«	26	«	26	«	30	«
Lin gr. et.	«	«	«	«	24	«	27	«	25	«	27	«

Mercredi 9 Février à 8 h. 1/4 du soir

Cours public de Physique

Galvanoplastie ; appareils, dissolutions, moules. Applications diverses de la galvanoplastie.

En vente à la librairie J. Reboux.

ÉTUDE
SUR L'INDUSTRIE LAINIÈRE
en France
et les moyens de ramener sa prospérité
par Paul PIERRARD, (courtier en laines).
A Londres, 44, Coleman Street, City, E. C.
PRIX : 1 franc.

(Vendue au profit de Société française de secours à Londres.)

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.24 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1r et 2e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin à 5 17 — 7.24 (jusqu'à Armentières seulement 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2e cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.17 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.

ANNONCES

PUBLICATIONS LÉGALES

Tribunal de Commerce de Roubaix.

Extrait
D'UN
JUGEMENT

rendu par le Tribunal de Commerce de Roubaix, le 3 février 1870, enregistré à la charge du sieur ALFRED LEMERRE, fabricant demeurant à Roubaix, 6 rue du Grand Chemin.

LE TRIBUNAL,

Déclare le sieur ALFRED LEMERRE en état de faillite ouverte ; fixe provisoirement à la date de ce jour l'époque de la cessation des paiements : ordonne l'apposition des scellés au domicile du failli et partout où besoin sera ; nomme pour juge-commissaire à ladite faillite M. ALEX BULTEAU membre du Tribunal et pour syndic provisoire M. DELERUE greffier de justice de paix ; dispense le failli du dépôt de sa personne dans une maison d'arrêt pour dettes.

Frais à la charge de la masse.

Signé à la minute :

Le Président du Tribunal,
MOTTE-MOTTE.

Le Greffier en chef,
HENRI LEQUENNE. 9713

Faillite Lemerre

MM. les créanciers sont convoqués pour le mercredi 16 février courant à 2 heures de l'après-midi au Tribunal de Commerce, pour être consultés sur l'état des créanciers présumés, et sur la nomination du syndic définitif. 9714

Extrait
D'UN
JUGEMENT

rendu par le Tribunal de Commerce de Roubaix, le 3 février 1870, enregistré à la charge du sieur LOUIS RENAULD SCARCERIAU marchand depétrole, demeurant à Roubaix, rue de ma campagne,

LE TRIBUNAL,

Déclare le sieur RENAULD SCARCERIAU en état de faillite ouverte ; fixe provisoirement à la date de ce jour, l'époque de la cessation des paiements : ordonne l'apposition des scellés au domicile du failli et partout où besoin sera ;